

## CONSEIL DIOCÉSAIN DE PASTORALE DU 4 OCTOBRE 2019

En ce jour de la Saint François (si cher à notre pape François) tous les membres du Conseil Diocésain de Pastorale se sont réunis autour de notre Évêque pour aborder le sujet de la pédophilie, la pédo-criminalité et les abus sexuels dans l'Église. Le but étant de faire émerger des projets ainsi que des perspectives pastorales et missionnaires.

Après l'eucharistie chaque membre du CDP a exprimé par un mot ou une expression ce qu'évoquait pour lui la pédophilie dans l'Église.

Puis Monseigneur Nourrichard a présenté l'exhortation du pape François à ne plus faire silence, à ne plus taire l'inacceptable. *Lettre au Peuple de Dieu sur la lutte contre la pédophilie dans l'Église*

Monseigneur a ensuite évoqué la réunion de tous les prêtres du diocèse à Saint Jacut de la mer ou chacun a apprécié la richesse des interventions de personnes confrontées au problème de pédophilie.

Nous avons ensuite eu une information sur ce qui existe déjà :

- La cellule d'écoute mise en place avec le diocèse de Rouen.
- La commission SAUVÉ (recensement de tous les cas d'agressions sexuelles dans les archives du diocèse)

L'assemblée s'est ensuite divisée en petits groupes afin de mieux échanger sur trois axes :

- Où sont les risques
- La prévention
- Comment repérer et signaler

Après un échange fructueux d'une heure environ plusieurs idées sont ressorties des groupes :

**La responsabilité** des uns envers les autres et la responsabilité de chacun pour parler et oser dire.

**La vigilance** : pour le recrutement des personnes en charge d'enfants dans le diocèse. pour les abus de pouvoir de certains, la manipulation et le cléricalisme.

**L'écoute** des personnes abusées et l'idée de formation à l'écoute.

**Etre attentif** aux changements de comportement des jeunes (résultats en forte chute, automutilation, tentative de suicide). Il est évident que c'est très difficile à discerner.

**Aider** chacun dans le signalement : A qui en parler et comment faire ? Quels outils pour avoir des repères? Mise en place d'un protocole?

Monseigneur Nourrichard a précisé que des décisions étaient prises au niveau des Évêques : l'Église n'a pas les moyens pour mener une enquête et il faut donc travailler en lien étroit avec la Justice et la gendarmerie. En effet nous n'avons pas les compétences dans ce domaine ni la formation.

En conclusion chacun a donné un mot, une idée sur cette soirée : merci d'avoir pu dire notre ressenti, perspectives, espérance avec un chemin qui s'ouvre, prise de conscience, assumer ses responsabilités, bon socle à concrétiser, prendre soin des victimes sur tous les plans (spirituel aussi), rêve d'une Église de fraternité

Il faut remarquer la belle mobilisation de chacun qui de par son métier ou sa fonction dans l'Église a pu se trouver confronté à des cas de pédo-criminalité.

Maintenant il nous appartient de consolider tout cela et de concrétiser ces pistes lors de notre prochaine assemblée du CDP le samedi 16 novembre.